

# L'Année des mixités de la Caisse des Dépôts : retour sur une démarche engagée et engageante

## 1. Quelle est la genèse du projet « Année des mixités » ?

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un engagement de longue date de la Caisse des Dépôts, en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes d'abord, puis de handicap, avec la signature d'accords collectifs dédiés en 2007 et en 2008 respectivement. Fin 2022, à la faveur de la renégociation du premier accord, nous avons décidé d'élargir notre engagement à toutes les formes de mixité pour en faire le socle d'une organisation plus inclusive.

Parmi les mesures phares de notre nouvel accord figurait l'Année des mixités, une démarche visant à lutter contre toutes les formes de discrimination au travail. A partir de là, nous avons conçu un programme de sensibilisation sur douze mois glissants, mêlant des actions de communication (webconférences, articles de décryptage, animations digitales, etc.) et de formation.

## 2. Comment s'est déroulé le projet ? Quel dispositif avez-vous mis en place ?

La phase de conception, lancée en février 2023, a pris du temps car il nous a fallu définir notre champ d'action, déterminer comment embarquer le plus



**MARGAUX  
CHARPENTIER,**

Chargée de communication  
RH/Transformation pour le  
groupe Caisse des Dépôts.

de personnes et de collectifs de travail possible puis préparer le programme selon l'approche retenue – progressive. Nous avons déployé la démarche au sein de l'Etablissement public à partir de l'automne, auprès des managers puis des équipes.

Nous avons ainsi identifié trois grands temps forts, en nous appuyant autant que possible sur des « marronniers ». Le premier, organisé en novembre 2023 à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, a ouvert la discussion sur les définitions, enjeux et leviers de la mixité au travail. Le deuxième, animé en mars 2024 pour la Journée internationale « zéro d' discrimination », a exploré la manière dont se traduisent au quotidien les discriminations – avec un focus sur l'humour – et interrogé nos pratiques professionnelles individuelles. Le troisième, organisé en septembre dernier à l'occasion des Semaines de l'engagement, a valorisé les bonnes pratiques pour passer à l'action, collectivement et individuellement. A chaque fois, les managers ont eu à disposition un kit pour animer leur équipe sur ces sujets.



**Julia LABARTHE,**

Responsable égalité,  
diversité, handicap pour  
la Caisse des Dépôts.

En parallèle, nous avons mené des actions de sensibilisation plus ciblées, à l'occasion de la Journée contre les violences faites aux femmes ou du



Mois des fiertés par exemple. Enfin, un programme de formation a été déployé, du comité exécutif aux opérationnels, en passant par les managers.

### 3. Pensez-vous que ce projet a été positif pour renforcer l'adhésion à des valeurs communes et donner plus de sens au travail ?

La démarche venant de se terminer, il est encore trop tôt pour en mesurer les impacts. Néanmoins, le premier effet positif observé, ce sont les nombreux échanges – formels comme informels – qui ont eu lieu au sein des collectifs de travail. Par ailleurs, si plusieurs personnes ont salué l'initiative, regrettant même qu'on ne parle pas plus souvent de ces sujets, d'autres se sont étonnées que nous abordions des sujets relevant en apparence de la sphère privée, ce qui a permis d'ouvrir une discussion sur les enjeux associés dans le quotidien professionnel des personnes concernées et pour l'employeur.

A noter que nous avons déployé, en parallèle, une enquête interne sur l'inclusion et le ressenti des discriminations qui nous a permis de mesurer le taux de personnes s'en déclarant victimes ou témoins et les critères de discrimination ressentis les plus fréquents ainsi que d'identifier des leviers d'actions plus précis.

Nous devons à présent poursuivre nos efforts pour que l'engagement de la Caisse des Dépôts se traduise concrètement dans la réalité professionnelle de nos collaborateurs et collaboratrices ! ■

*Propos recueillis par Marie-Agnès NICOLET, Présidente du Comité Magazine du Centre des Professions Financières, Présidente de Regulation Partners.*